



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIXTE**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Sixte, tenue le 31 mars 2025 à 18 h 00 au lieu habituel des sessions dudit conseil, sis au 30, rue Principale à Saint-Sixte

Sont présent.e.s, les conseillers(ères) :

Siège #1 – Rodrigue Boivin
Siège #2 – Robert Staniforth
Siège #3 – Gertie Cavalier
Siège #5 – Simon-Pierre Trahan

Sont absent.e.s, les conseillers(ères):

Siège #4 – Philippe Boileau
Siège #6 – Isabelle Bélanger-Fortin

Formant quorum sous la présidence du maire, Matthew MacDonald-Charbonneau.

La directrice générale et greffière-trésorière, Natasha Mantville est aussi présente.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

25-03-31-68

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Boivin et résolu que la session soit et est ouverte. Il est 18 h 02.

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

2 - SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation a été donné le 28 mars 2025 tel que décrit dans le certificat de publication produit par la directrice générale et greffière-trésorière.

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

25-03-31-69

Il est proposé par le conseiller Simon-Pierre Trahan et résolu que l'ordre du jour déposé par la directrice générale soit adopté comme présenté.

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

4 - EMBAUCHE POSTE DE GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE ET INSPECTRICE EN ENVIRONNEMENT ET URBANISME

25-03-31-70

CONSIDÉRANT la création du poste de greffière-trésorière adjointe et inspectrice en environnement et urbanisme (résolution 25-01-27-32) ;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité de sélection ;

CONSIDÉRANT le projet de lettre d'offre déposée par la directrice générale et greffière-trésorière ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Rodrigue Boivin et résolu que le conseil approuve l'embauche de madame Clémence Briand Racine dans le poste de greffière-trésorière adjointe et inspectrice en environnement et urbanisme selon les conditions énoncées dans la lettre d'offre déposée par la directrice générale.

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

5 - DEMANDE DE SUBVENTION PROGRAMME D'EMPLOIS VERTS 2025

25-03-31-71

CONSIDÉRANT l'ouverture du Programme d'emplois verts de l'Association canadienne des parcs et loisirs ;

CONSIDÉRANT le programme triennal des immobilisations adopté le 16 décembre 2024 (résolution 24-12-16-292) ;

CONSIDÉRANT les travaux à réaliser relativement à l'entretien et l'aménagement du parc municipal;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Rodrigue Boivin et résolu que le conseil mandate la directrice générale et greffier-trésorière à déposer une demande de subvention dans le cadre du programme d'emplois verts 2025 en vue de l'embauche d'un jeune pour effectuer des travaux d'entretien et d'aménagement du parc municipal selon les crédits disponibles au budget adopté.

ET QUE la directrice générale et greffière-trésorière, Natasha Mantville ou le maire, Matthew MacDonald Charbonneau soient et sont autorisés à signer tous les documents donnant effet à la présente décision et mandatés pour en assurer les suivis.

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

6 - PÉRIODE DE QUESTION

Aucun membre du public présent à la séance.

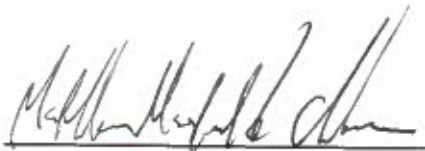
7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

25-03-31-72

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Boivin et résolu que la session soit et est levée. Il est 18 h 24.

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

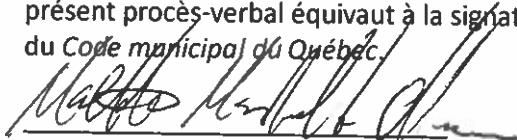


Matthew MacDonald Charbonneau
Maire



Natasha Mantville
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Matthew MacDonald Charbonneau, maire de la municipalité de Saint-Sixte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.



Matthew MacDonald Charbonneau
Maire